



MONT-SAINT-GUIBERT

CORBAIS

HÉVILLERS

Mont-Saint-Guibert

1123-2023



BULLETIN
communal

LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOT

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenot@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT

Directrice générale

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Patricia GILSOUL

Directrice financière

patricia.gilsoul@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Mardi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Patricia GILSOUL

Directrice financière

patricia.gilsoul@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf juillet et août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

www.mont-saint-guibert.be

4-5

900 ans de la commune

6-7

ACTUS COMMUNALES

8-9

ENVIRONNEMENT

- Taxes 2023 pour la gestion des déchets
- Trier c'est bien, réduire, c'est mieux !
- Sac bleu
- Vigilance sur les nids de frelons

10-12

MOBILITÉ

- 7 bornes publiques de recharge électrique
- Abriter ses vélos et pratiquer son sport !
- Un vélobus le jeudi matin
- TEC à la demande : On continue !
- Tec Express
- Piéton, traversez !

13

JEUNESSE

- Des activités pour les 12-18 !
- Formation permis de conduire

14-16

CULTURE

- Bourse aux livres et jeux de société
- Animation contes pour enfants
- Exploration du monde
 - Écosse, une chaleureuse authenticité
 - Il était une fois... Hong Kong
- Les bons plans lecture

17-19

CITOYENNETÉ

- Les conférences citoyennes, c'est le troisième mardi du mois !
- Deux activités organisées par le CCCA
- Les services de l'ALE

20-23

ASSOCIATIF

- Balade de printemps du Gracq
- La brasserie de l'Ornoise emménage à la ferme de la Grange à la Dîme
- Les pêcheurs de l'Orne
- Bourse aux vêtements de la Ligue des familles
- Don de sang

24

AGENDA**N° 56 avril-mai**

articles à recevoir le 13 mars

N° 57 juin-juillet

articles à recevoir le 15 mai

N° 58 août-septembre

articles à recevoir le 10 juillet

N° 59 octobre-novembre

articles à recevoir le 18 septembre

N° 60 décembre-janvier

articles à recevoir le 13 novembre

Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

2023... une année pas comme les autres...

En effet Mont-Saint-Guibert fêtera ses 900 ans ! L'occasion de faire de 2023 une année anniversaire festive, pleine de promesses.

Le service jeunesse voudrait également que cette année soit riche en projets et en activités au bénéfice de nos jeunes.

Depuis peu, vous avez pu découvrir une réalisation très attendue à Corbais, la toute nouvelle plaine de jeux. Cette année, ce sera au tour d'Héviliers de se doter d'une aire de jeux pour les 2,5-6 ans aux abords de l'église. La dernière, plus grande, s'érigera par la suite à Mont-Saint-Guibert près du centre sportif.

Si l'organisation de nos différents événements tels que, Halloween, St-Nicolas, la chasse aux œufs, les plaines de vacances, reste une de nos priorités, notre équipe, qui ne cesse de se réinventer, souhaite également aller à la rencontre de nos jeunes de 12 à 18 ans. Tous les troisièmes mercredis du mois, en complément de « Place aux jeunes » et de la formation permis de conduire, des activités ludiques et citoyennes sont organisées à leur intention et en concertation avec eux.

Nous voulons également nous adresser à ceux qui fraîchement sortis de l'école, peuvent s'interroger sur leur avenir ou sont à la recherche de nouveaux horizons. C'est pourquoi nous soutenons la plateforme citoyenne « www.service-citoyen.be ». Une asbl accessible aux jeunes de 18-25 ans qui propose de s'investir dans un service citoyen afin notamment de (re)trouver la motivation, la solidarité ou encore favoriser, indirectement, leur transition vers la vie active.

Le centre sportif, quant à lui, souffle ses 25 bougies. Il se voit offrir un lifting de ses sanitaires. Ceux-ci seront remis à neuf, tout en intégrant la récupération d'eau de pluie.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une de nos nombreuses activités.

Marie-Céline Chenoy

Echevine de la jeunesse, du sport, de la santé et du bien-être animal

**Marie-Céline Chenoy**

*Échevine de la jeunesse, du sport, de la santé,
de l'enseignement et du bien-être animal.*



L'histoire du Perron

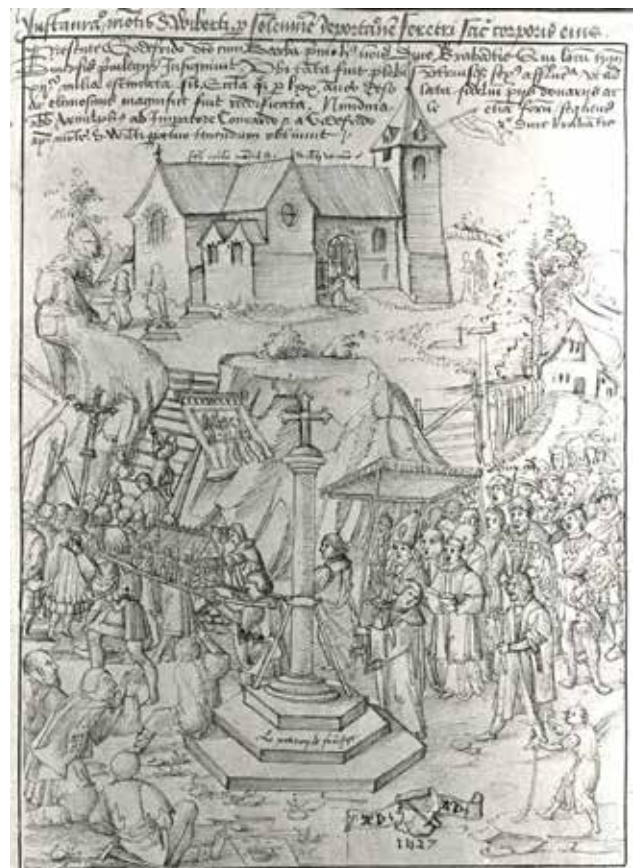


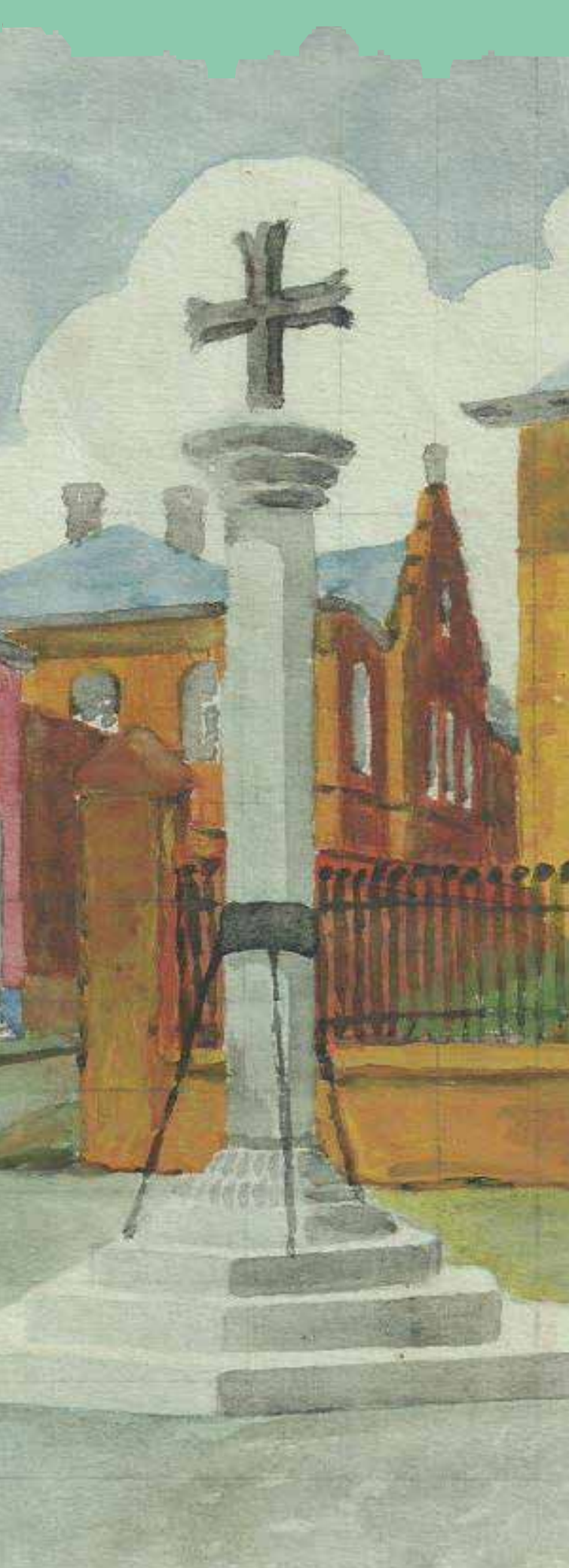
Après la guerre 1914-18, le comte Goblet d'Alviella, bien connu pour son mausolée dans le cimetière de Court-Saint-Etienne, cherchait le perron de Mont-Saint-Guibert. Mais impossible d'en retrouver la moindre

trace. En effet, il avait disparu, sans doute plus de cent ans auparavant, détruit par les révolutionnaires français car symbole de l'ancien régime et jeté ensuite dans l'Orne. On lui signala alors l'existence d'une image dans un manuscrit du XVI^e siècle. En 1920, le comte publiera un long article détaillant le résultat de ses recherches.

Sur ce dessin, on découvre **le perron lors d'une procession de 1123** liée à l'origine de notre village, même si les deux éléments sont complètement anachroniques. Il est plus que probable que c'est cette (re)découverte et cette publication qui mèneront à fêter les 800 ans, quelques années plus tard en 1923.

Mais l'histoire ne se termine pas là. Si on regarde ce dessin par rapport au perron actuel, on se dit que le dessin est parfaitement réaliste par rapport à l'original. En fait,





c'est l'inverse ! **Le perron moderne actuel est une copie retailée d'après le dessin.** C'est **Edgar Mirlon**, comptable aux papeteries et passionné de l'histoire de Mont-Saint-Guibert, qui en 1947 fut à l'initiative de ce projet un peu fou : **reconstruire le perron d'après un dessin vieux de plus de 400 ans.** Voyez cette magnifique peinture réalisée par ses soins !

Deux tailleurs de pierre furent chargés de la réalisation et la papeterie avança les 25.000 francs belges de l'époque pour démarrer le projet en 1949. Le perron ne put être remplacé à l'endroit initial (Grand' Place) car le monument aux morts avait pris la place. La place du Sablon sera choisie finalement pour recueillir ce symbole de nos libertés.



L'inauguration aura lieu le **3 juillet 1949** en présence des autorités communales et des Vis Tchapias. C'est à Edgar Mirlon que reviendra l'honneur d'enlever le drapeau national recouvrant le monument.

En 1973, le perron **sera déplacé vers la place de la Dodaine** car il gênait la circulation (notamment des camions de la brasserie et de la papeterie). Le monument aux morts avait également été déplacé sur le côté de la Grand'Place quelques années plus tôt.

Eugène Goblet d'Alviella (1846-1925), homme politique et professeur d'histoire des religions à l'ULB, membre du parti libéral fut vraiment malchanceux car... il mourut à Bruxelles renversé, avenue Louise, par une automobile ! Quand on sait qu'à l'époque il devait passer une voiture toutes les heures ...

Merci à Alain Daix pour ce texte et ces trouvailles photographiques.



LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

OCTOBRE 2022

Le conseil communal approuve **les différentes résolutions suivantes** :

- le cahier des charges pour la création d'un espace multisports à Corbais pour 170.122 € TVA comprise
- le cahier des charges du marché "Accord-cadre -

Service d'hiver du 1er novembre 2022 au 30 avril 2023" pour 115.252 € TVA comprise

- l'octroi d'une subvention extraordinaire de 7 542.82 euros à la MCAE les P'tits filous

NOVEMBRE 2022

Plusieurs points ont été approuvés par le Conseil communal au sujet de la mobilité dans notre commune :

La création d'une place de stationnement pour personne handicapée : Place des Martyrs, 1- 1435 Mont-St-Guibert

L'amélioration du carrefour de "Corbais" (rue de Corbais - rue Haute) – **proposition du SPW** :

- 1) avancer de quelques mètres en direction du carrefour le passage piéton situé sur la N4 sur la branche du côté de Gembloux, afin de réduire la longueur du carrefour à traverser et gagner une à deux secondes à chaque cycle. Cela engendre une réduction des phases rouges dans les deux sens de 1 à 2 secondes (passant à 6 secondes au lieu de 7 ou 8 actuellement)
- 2) augmenter le nombre de cycles de signalisation/heure engendrant plus de passages au vert/heure, passant de 30 à une moyenne de 46 cycles,
- 3) modifier la durée des phases vertes
 - a. dans l'axe des voiries commu-

nales de 20 secondes actuellement à :

- i. de 8 à 14 sec. sans demande piétonne sur la N4
 - ii. 21 sec. avec demande piétonne sur la N4
- b. dans l'axe de la N4, en heures de pointe, on passe d'un temps fixe de 85 secondes à :
- i. un temps variable max de 49 secondes (sans demande de prolongation BUS)
 - ii. ou 73 sec. (avec demande de prolongation BUS)

Ces 3 mesures influencent le nombre de passages de véhicules/heure comme suit :

- **dans l'axe des voiries communales**
 - ▶ **augmentation passage au feu** de 300 voitures/h à 402 voitures/h (HPM) et 460 voitures/h (HPS) dans chaque sens
- **dans l'axe de la N4** ▶ **diminution du passage au feu** de 1133 voitures/h à 1078 voitures/h (HPS) et 1127 voitures/h (HPM) dans chaque sens. Une mesure supplémentaire de

détection des bus sur l'axe de la N4 sera rajoutée dans les 2 sens et disposée à 200 m du feu afin de privilégier le passage des bus.

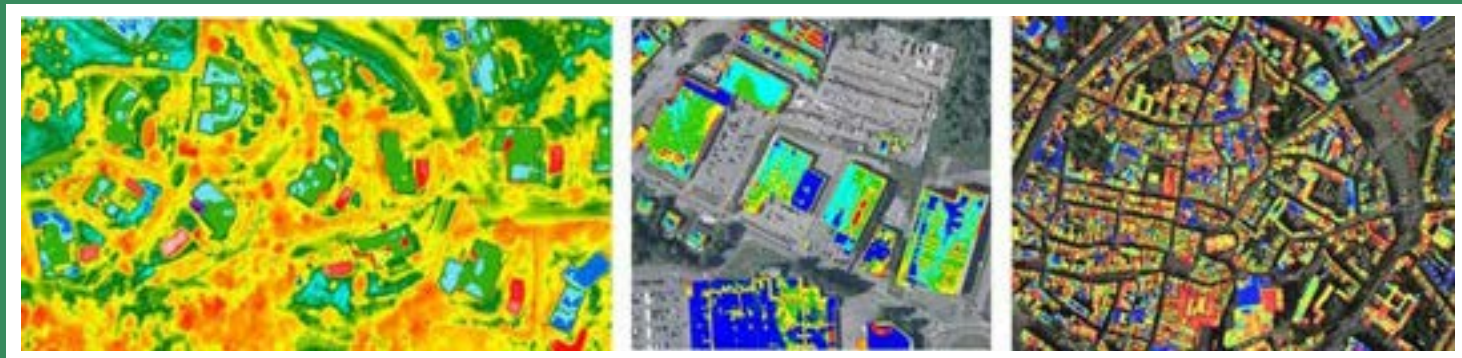


Le Conseil communal approuve également **le calcul du coût-vérité 2023** comme suit :

- o Somme des recettes prévisionnelles : 449 789 €
- o Contributions pour la couverture du service minimum : 251 330 €
- o Produit de la vente de sacs ou vignettes payants : 195 959 €
- o Somme des dépenses prévisionnelles : 437 516 €
- o Taux de couverture coût-vérité : **103 %**

Et vous trouverez le détail de la nouvelle taxe dans les pages « environnement » plus loin.

Un petit avion au-dessus de nos toits



Début 2023, en partenariat avec l'InBw, notre commune sera survolée par un petit avion afin de faire un relevé thermographique de l'ensemble des toitures. L'objectif de ce projet est de **sensibiliser les citoyens à l'importance de l'isolation thermique des bâtiments** en fournissant une information précise sur les déperditions de chaleur des toitures. L'image réalisée permet, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur par la toiture comme une isolation défaillante, des ponts thermiques invisibles à l'œil nu ou encore des pertes de chaleur indésirables.

La thermographie ne nécessite pas

de chauffer les pièces sous-toiture durant le survol qui aura lieu de nuit pour éviter tout impact du soleil dans les prises de vue infrarouges. Si le bâtiment est chauffé en journée, les déperditions de chaleur par la toiture pourront être enregistrées lors du survol.

6 à 7 vols seront nécessaires pour couvrir l'intégralité du territoire du BW. Les vols doivent avoir lieu la nuit et les conditions météorologiques doivent être optimales :

- température extérieure inférieure à 5°C
- nuit claire ou de faible couverture nuageuse
- absence de précipitations depuis 36h

- absence de neige, de gel, de givre ou de brume
- vent faible (moins de 3m/seconde)

La campagne devrait se terminer en automne 2023, le temps que les données soient traitées et restituées aux communes (dans le respect du règlement général sur la protection des données).

Une séance d'informations et d'explications citoyennes sera programmée. Notre conseiller en énergie sera également à votre disposition, sur RV, pour des explications complémentaires et des conseils si nécessaire.

L'isolation de nos maisons reste une priorité

Dans notre commune, **grâce à la collaboration avec Corenove** visant l'accompagnement personnalisé des citoyens pour identifier rapidement où sont les économies potentielles et entreprendre des travaux de rénovation énergétique, **40 dossiers de « rénovation-isolation »** ont été initiés. A leur suite, 26 devis ont été demandés dont 11 ont été signés afin d'effectuer les travaux divers :

isolation des murs par l'extérieur ou via injection de fibres, remplacement de chaudière par des nouvelles chaudières à condensation, achat de poêles à bois / pellets, remplacement de châssis, placement de panneaux photovoltaïques.

Ne perdez toutefois pas de vue que **le meilleur investissement est la réduction de vos besoins futurs en**

énergie. Le renforcement du niveau d'isolation, avant de remplacer une chaudière ou mettre des panneaux photovoltaïques, est donc souvent la meilleure stratégie à adopter, avant de penser produire la chaleur autrement...

Inscrivez-vous chez Corenove :
0493 87 80 17 - info@corenove.be

Taxes 2023 pour la gestion des déchets

La taxe déchets vous donne droit à :

- La collecte de porte à porte des sacs jaunes, PMC, papiers cartons et leur traitement
- L'accès au parc à conteneurs
- L'accès aux bulles à verre
- La collecte à domicile des encombrants
- La collecte et le traitement des déchets organiques
- La gestion, la prévention et la communication en matière de déchets

Une commune doit pratiquer le « **coût-vérité** » lorsqu'elle la calcule. Autrement dit, l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets **doit être couvert** par des recettes spécifiques à ces déchets. Nous sommes donc contraints de faire payer aux citoyens les coûts réels estimés que nous aurons.

À la suite de ces savants calculs, approuvés par la Région wallonne et le

Conseil communal, la taxe 2023 sera appliquée de la manière suivante :

Ménage composé de :

- **1 personne : 50 €**
- **2 personnes : 75 €**
- **3 personnes : 95 €**
- **4 personnes : 110 €**
- **5 personnes et plus : 120 €**

Les secondes résidences : 50 €

(À déclarer absolument au service taxes pour le 10 mars, au plus tard)

Si vous faites appel à une société privée pour la collecte de vos déchets résiduels : 25 €

(Copie du contrat à envoyer au service taxes pour le 10 mars, au plus tard)

Pour les « sociétés » (personne physique ou morale) et associations exerçant sur le territoire de la commune au 1^{er} janvier de l'exercice

d'imposition une activité de quelque nature qu'elle soit, lucrative ou non : **80 €**. Si l'un des membres du ménage est organe de la personne morale exerçant ladite activité, seule est due la taxe au taux le plus élevé.

INFO-DÉCLARATIONS

taxes@mont-saint-guibert.be

Quant aux **prix des sacs de 30 L, 60 L et 90 L, il sera respectivement fixé à 0,65 €, 1,30 € et 1,95 € pièce. Le prix des sacs de 30 L destinés à la collecte des déchets organiques est fixé à 0,30 €**. Les sacs sont vendus par rouleaux de 10 pièces par les commerçants locaux conventionnés.



Trier c'est bien, réduire, c'est mieux !

Le principe des 5R permet de réduire la quantité de déchets. Les voici :

- **Refuser** : dire « non » à ce dont je n'ai pas besoin
- **Réduire** : acheter les quantités nécessaires pour ne pas gaspiller
- **Réutiliser** : privilégier la seconde main plutôt que le neuf
- **Recycler** : ce que l'on ne sait refuser / réduire / réutiliser
- **Rendre à la terre** : composter les matières organiques

Pensez aussi à prendre vos propres contenants avant d'aller faire vos achats en vrac !



Vigilance sur les nids de frelons



Nid à Corbais

Les frelons asiatiques sont présents depuis plusieurs années en Europe. Bien qu'ils soient peu agressifs vis-à-vis de l'homme (tant qu'on reste à plus de 3 à 5 m du nid), ils mettent surtout en danger la biodiversité locale

et notamment les abeilles mellifères.

Le nid des frelons asiatiques peut atteindre 1 m de haut et 80 cm de diamètre. Situé le plus souvent en hauteur dans les arbres et buissons, sous une charpente, la prudence est de mise lors de la découverte d'un nid.

Vous avez détecté un nid de frelons asiatiques ? **En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même !** Cela ne peut être réalisé que par du personnel formé et correctement équipé pour cette tâche. Informez la cellule "espèces invasives" du Service public de Wallonie via le formulaire d'encodage en ligne disponible sur leur site :

www.wallonie.be

Sac bleu : On peut y mettre les capsules de café !*

Depuis le 1^{er} juillet 2021, l'inBW a introduit le sac bleu dans notre commune. Depuis ce 1^{er} janvier 2023, vous pouvez mettre **les emballages en plastique souple** (ex : sachet de bonbons) et **toutes les capsules de café** (en aluminium ou en plastique).

Dans le sac bleu, vous pourrez mettre :

- les capsules de café en aluminium ou en plastique
- les emballages souples en plastique (ex : sachet de bonbons)
- les bouteilles et flacons en plastique dans les couleurs et formats les plus divers
- les aérosols en tout genre, et plus uniquement les aérosols alimentaires et cosmétiques
- les raviers, barquettes et boîtes en plastique (alimentaire ou non) et même les capsules de lessive
- les pots (yaourt, d'olives, ...) et les tubes (dentifrice, gel pour cheveux, ...)
- les films plastiques des multi-packs (canettes, papier wc, ...)
- les sacs et sachets en plastique (fromage rapé, chips, frites, ...)
- les canettes et boîtes de conserve que l'on retrouve dans différents formats
- les aérosols pour produits alimentaires ou produits cosmétiques (crème fraîche, laque, ...)
- les barquettes et raviers en aluminium (lasagne, aliment pour animaux, ...)
- les couvercles, bouchons et capsules métalliques de bouteilles ou de bocaux
- les cartons pour les liquides (jus, lait, soupe, tomate, crème, ...)
- les pots de fleurs en plastique, non empilés

Il n'est pas nécessaire de laver ou de rincer les emballages mais ils



doivent être correctement vidés. Aplatissez les bouteilles **dans leur longueur** et remettez le bouchon afin de gagner de la place dans le sac. Pour les barquettes avec un film plas-

tique, retirez le film de la barquette et placez-les, tous les deux, dans le sac bleu séparément.

*Ceci est une phase test car les centres de tri ont dû être adaptés afin de ne pas polluer le tri optique. À suivre...

Abriter ses vélos et pratiquer son sport !

Au Centre sportif Jean Moisse (rue des Hayeffes) et à la Guibert Sport Arena (rue des Cerisiers), on ne recule devant aucun effort ! Un tout nouvel abri pour les vélos est prêt à accueillir vos deux roues. Couverts et sous le regard direct des usagers, ces abris sont installés à l'entrée des parkings.

Alors, **enfourchez vos deux roues** pour venir pratiquer du sport !



TEC à la demande : On continue !



Depuis février 2021, un petit bus vous emmène de et vers Louvain-la-Neuve selon l'horaire souhaité !

Après une période de test de plusieurs mois, les communes participantes ont décidé de prolonger ce service pour leurs citoyens. Chacune participe à la hauteur de l'utilisation de ses citoyens et on constate plus de 1.135 trajets entre **MSG et LLN par mois** !

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h30 à 19h30.

Facile et rapide

Via l'application ou le site web www.letec.be, créez votre compte client puis choisissez le nombre de voyageurs (4 max. en + de vous) ainsi qu'une adresse de départ et d'arrivée. Dès que la proposition de trajet vous est faite, cliquez sur l'icône « Programmer » et choisissez vos dates et heures souhaitées de déplacement. Confirmez votre réservation et procédez au paiement par carte de crédit (Visa, Eurocard/Mastercard et Vpay) ou carte de débit (Bancontact et Maestro).

Le jour de votre voyage, un sms ou une notification vous sera envoyé(e) 15 minutes avant le début du créneau réservé afin de vous confirmer l'horaire exact du voyage ainsi que le lieu précis de prise en charge. Vous pourrez suivre en temps réel l'arrivée du véhicule sur votre smartphone !

Vous pouvez aussi contacter **le call-center de la direction Brabant wallon au 010 23 53 53**, du lundi au vendredi de 7h à 18h pour faire votre réservation.

Vous pouvez annuler votre réservation jusqu'à 15 minutes avant l'heure de prise en charge définitive, soit via l'application TEC à la demande, via le site web TEC à la demande ou via le call-center 010 23 53 53.

C'est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. Attention, il n'est pas possible de payer à bord du véhicule : le paiement se fait lors de la réservation.

Prix : un ticket unique coûte **2,10 €** mais vous pouvez acheter en prévente **8 tickets pour 14,70 €**.

Alors, n'hésitez plus et réservez votre trajet via le TEC à la demande.

7 bornes publiques de recharge électrique



Dans le cadre du projet « Get Up Wallonia ! Plan EZCharge » visant le déploiement de bornes publiques de rechargement pour véhicules électriques, 7 bornes vont être placées dans notre commune aux endroits suivants :

- Borne simple (1 x 22 KW/h) : rue du Riquau
- Bornes doubles (2 x 11 W/h. S'il n'y a qu'une voiture qui charge à la fois, elle prend les 22 KW) : parking de la Poste, rue/place Saint-Jean, rue des Vignes

Aucune contribution financière n'est à supporter par notre commune. Un opérateur privé sera choisi à l'issue du processus de marché public (géré par l'InBW) et s'occupera d'installer et gérer à ses frais les 7 bornes. Notre commune met à disposition gratuitement, entretient et marque ces emplacements de parking pour une durée de 10 ans à partir du 1^{er} janvier 2023.

ITINÉRAIRE DE LA LIGNE E6



Corbais ↔ Louvain-la-Neuve en 8 minutes... qui dit mieux ?

Depuis avril 2022, une solution de mobilité très séduisante pour les nombreux travailleurs, étudiants et amateurs de shopping de la région a été mise en place via **la ligne express E6**.

Cette nouvelle ligne du TEC a pour objectif de permettre la liaison entre Gembloux et les différents parcs d'activités (Wavre ou Louvain-la-Neuve), en passant par Corbais au niveau de la N4. Elle réalise le trajet Gembloux => Corbais en 18 minutes et Corbais => LLN en 8 minutes ! Elle circule en semaine avec un bus toutes les 30 minutes en heure de pointe, et un par heure pendant les heures creuses. Elle circule également le samedi, à raison d'un bus toutes les deux heures.

Un vrai service rapide, flexible et terriblement efficace.

Plus d'infos sur le site du TEC.



Un vélobus le jeudi matin

Depuis novembre 2022, des parents d'enfants de maternelle et de primaire de l'école des Hayeffes organisent un vélobus, avec le soutien actif de la locale du Gracq.

Un vélobus est un groupe de personnes qui pédalent à vélo, ensemble sur un itinéraire fixé en suivant un horaire défini à des fins autres que sportives. Les cyclistes peuvent rejoindre ou quitter le vélobus à différents points du parcours.

Tous les jeudis matin un groupe de parents et de membres de la locale du Gracq encadrent des

petits enfants sur le chemin de l'école. Ce vélobus part de la place de la Dodaine ▶ place St Jean ▶ tunnel de la Fosse ▶ rue de la Fosse ▶ rue des Hayeffes. Il serait possible d'améliorer ce projet / parcours / fréquence si des demandes en ce sens sont faites.

**Envie de découvrir cette initiative et de la rejoindre ?
En savoir plus sur les horaires ?**

Contactez Olivier Loiseau :
ol.loiseau@gmail.com

Bienvenue à tous !

www.mont-saint-guibert.be

Piéton, traversez !

Vous êtes guibertins et vous vous déplacez à pied dans notre commune ? Voici un petit rappel de vos droits mais aussi de vos obligations.

VOS DROITS

- Dans les zones piétonnes, les piétons peuvent circuler sur toute la largeur de la voirie. Certains véhicules peuvent aussi y circuler (à l'allure du pas), ainsi que les cyclistes lorsque la signalisation le prévoit.
- Dans les zones résidentielles et zones de rencontre, les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique mais ne peuvent pas entraver la circulation pour autant.
- L'arrêt et le stationnement de véhicules sont interdits sur les trottoirs (sauf réglementation locale) et ce, pour que les piétons puissent y circuler sans danger. Idem sur les passages pour piétons (même en cas d'embouteillage) et sur la chaussée à moins de 5m devant ces passages (pour permettre le contact visuel)
- Un conducteur doit laisser un espace libre de **1m entre son véhicule et un piéton** sur la chaussée. En dehors des agglomérations, l'espace libre entre le véhicule et le piéton doit être d'au moins 1m50.
- Un piéton qui se trouve sur un passage pour piétons ou qui est sur le point de s'y engager **a toujours priorité**.
- Les engins de déplacement (hoverboard, mono-roue, trottinette électrique, skateboard, etc.) ne peuvent pas circuler sur le trottoir plus vite qu'à l'allure du pas (=5 à 6 km/h)
- Le trottoir traversant est un espace réservé aux piétons qui sont prioritaires.
- Les cyclistes ne peuvent pas circuler sur les trottoirs, sauf en agglomération quand il n'y a pas de piste cyclable (sur le côté droit dans le sens de leur marche uniquement) et sauf les enfants de moins de 10 ans. Mais ils doivent néanmoins toujours céder la priorité aux piétons.
- Un conducteur qui veut tourner à gauche ou à droite à un carrefour doit **céder le passage aux piétons** même s'il n'y a pas de passage pour piétons.

VOS DEVOIRS

- Le piéton doit circuler sur le trottoir s'il existe ou sur les parties de la voie publique indiquées par le signal rond bleu avec piéton à l'intérieur. A défaut, il peut marcher sur la piste cyclable en cédant le passage aux cyclistes et conducteurs de cyclomoteurs ou à gauche de la chaussée.
- Il est important de **se rendre visible**, surtout quand il fait sombre. Portez des vêtements clairs et/ou des accessoires réfléchissants.
- Il faut emprunter le passage pour piétons si celui-ci se trouve à moins de 20m. S'il n'y a pas de passage à moins de 20m, le piéton peut traverser hors d'un passage mais il n'a pas priorité dans ce cas.
- Priorité ne signifie pas sécurité : même si un piéton a toujours priorité sur un passage pour piétons (ou s'il est sur le point de s'y engager), il est plus sûr **d'indiquer clairement ses intentions !**
- Le piéton doit **respecter les feux de signalisation** quand ils existent ou les injonctions d'un agent qualifié.
- Evitez toute occupation qui peut distraire pendant la marche et, en particulier, en traversant (téléphone portable, écouteurs, etc.)
- Il est interdit de franchir un passage à niveau quand les feux sont au rouge, quand le signal sonore retentit et quand les barrières ne sont pas totalement remontées.
- Si un obstacle (bus, voitures stationnées, containers, etc.) masque la vue, notamment des voiries à 2 bandes de circulation, mieux vaut **s'arrêter à la limite** et vérifier qu'il n'y a pas de véhicule en approche **avant de continuer** la traversée.

Retrouvez toutes ces informations sur le site de l'AWSR et de Tous à pied asbl.
Restez toujours vigilant lorsque vous traverser !



Des activités pour les 12-18 !

Dans la continuité du sondage des adolescents guibertins et des premières activités en 2022, le service jeunesse a le plaisir de vous communiquer les activités mensuelles gratuites. Pour y participer, rien de plus simple, il suffit de scanner le QR-code ci-dessous ou de consulter le site internet de la commune.



Mars SPORT

La salle des loisirs accueillera sa première roller party ! Venez découvrir les joies du roller en musique. Tout l'équipement sera mis à disposition sur place !

Avril

ACTION CITOYENNE

Mobilisez-vous avec l'équipe du service jeunesse pour ramasser les déchets dans les rues de Mont-Saint-Guibert. Ce sera l'occasion d'embellir notre commune à l'arrivée du printemps.

Mai

ACTION CITOYENNE

Afin de lutter contre l'isolement des seniors dans les maisons de repos, nous vous invitons à prendre part à une activité créative et intergénérationnelle en collaboration avec la résidence de l'Orne.

Juin

ACTIVITÉ SPORTIVE/ RÉCRÉATIVE & BARBECUE

Le service jeunesse termine le semestre avec 2 activités super fun, à savoir l'archery tag et le bubble foot ainsi que par un barbecue pour fêter dignement la fin des examens... et le début des vacances !

Visitez le site de la commune et/ou la page Facebook. Scannez le QR-code pour vous inscrire. C'est gratuit et ce sera fun.

Formation permis de conduire



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous êtes Guibertin ? Vous avez envie de passer ton permis théorique B ?

Voici une formation offerte de 12h, encadrée par un professionnel. Attention, la participation est obligatoire à toutes les séances et chaque séance (projection, interactions et questions/réponses) dure 3 heures.

Inscrivez-vous au plus vite par mail à servicejeunesse@mont-saint-guibert.be
Lieu : Administration communale
Grand' Rue 39 1435 Mont-Saint-Guibert

Dates prévues :

- jeudi 30 mars (16h30-19h30)
- samedi 1^{er} avril (10h-13h)
- jeudi 6 avril (16h30-19h30)
- samedi 8 avril (10h-13h)



PLAINES DE VACANCES D'ÉTÉ

Les plaines auront lieu cette année du 10 juillet au 18 août. **Les inscriptions commenceront le 8 mai pour les Guibertins.** Surveillez bien votre prochain Bulletin communal...





VOUS SOUHAITEZ PARTICIPEZ COMME VENDEUR ?

Réservez votre emplacement pour le 1^{er} mars par mail à culture@mont-saint-guibert.be ou par téléphone 010/ 65 35 23 ou 010 65 35 08. Attention, les places sont limitées.

Bourse aux livres et jeux de société Animation contes pour enfants // Dimanche 5 mars de 9h à 13h

La bourse aux livres organisée par l'Administration communale de Mont-Saint-Guibert aura lieu le 5 mars prochain dans la salle des Loisirs communale, située Grand'Place 9 à Mont-Saint-Guibert.

Venez en famille ou entre amis rencontrer nos sympathiques vendeurs... vous ferez des découvertes inattendues et tomberez par hasard sur le dernier livre à la mode ou le jeu de société qui fait fureur en ce moment et que vous n'aviez pas encore. Génial, non ?

Tous ces trésors vous seront vendus à prix d'amis ! Et tout le monde est le bienvenu !



Le même jour, dans la petite salle du bas des Loisirs, Madame Catherine Dirckx de l'asbl « Les contes de Myrtilles » présentera son spectacle de contes et kamishibai haut en couleur à destination des enfants et de leurs parents.

Spectacles pour 2 groupes d'enfants d'âges différents.

Le premier de 11h à 11h30 pour les 6-9 ans et le deuxième de 11h40 à 12h10 pour les 10-12 ans.

Elle accompagnera la lecture des contes avec divers instruments comme de la flûte, de la guitare ou du chant, et les enfants auront le

plaisir de faire connaissance avec ses marionnettes : la marionnette marmotte et la marionnette poule Simone qui est assez drôle et un brin impertinente.

Un moment agréable à vivre pour petits et grands.

Attention, les places étant limitées, merci de vous préinscrire par mail à culture@mont-saint-guibert.be ou en téléphonant au numéro suivant : 010 65 35 23 ou 010 65 35 08

Exploration du monde : Écosse, une chaleureuse authenticité

// Dimanche 5 mars 2023 à 15h

L'Ecosse... un univers grandiose, sauvage et varié. Ce petit pays peu peuplé, a largement contribué à l'épanouissement de la civilisation. Terre de brumes et de mystères, son histoire fascine.

Le sud est poétique, le centre innovant et le nord sublime.

Edimbourg est la capitale économique et touristique, Glasgow la métropole industrielle. Elles sont toutes deux aussi différentes que passionnantes et habitées par le génie créatif des Écossais. Trois mille

châteaux entretiennent les légendes. Plusieurs parcs nationaux sont habillés par une fourrure végétale qui se pare de ses plus beaux atours à chaque saison.

L'Ecosse possède des ressources naturelles : l'or bleu des lacs et des rivières, l'or noir du pétrole et l'or jaune de l'éllixir de vie : le whisky. Elle s'affirme comme pionnière dans l'utilisation des énergies vertes comme celle issue des vagues de la mer.

Vincent Halleux a toujours été fasciné

par les villes où s'épanouissent de grandes civilisations et par les vastes espaces encore sauvages. Après avoir démontré que l'on peut aimer vivre en ville comme à Londres, sa curiosité l'emmène chez le voisin écossais.

Lieu :

Salle du Conseil communal
Grand' Rue 39
Mont-Saint-Guibert

Quand :

Dimanche 5 mars à 15h

Exploration du monde : Il était une fois... Hong Kong

// Dimanche 16 avril à 15h

Hong Kong, mégapole des contrastes et des extravagances, exhibe, sans retenue, son modernisme outrancier mais, au-delà du décor flamboyant, la vie s'épanouit au rythme de coutumes et de célébrations parfois séculaires dans des marchés de rue colorés, dans de petits ports de pêche ou dans les Nouveaux Territoires qui offrent à la nature des espaces préservés.

Hong Kong reste à découvrir, car la réalité est bien différente de l'image

stéréotypée qui nous est trop souvent proposée. Au-delà des gratte-ciels futuristes, des quartiers surpeuplés et des vitrines inondées de néons apparaît une société singulière où se perpétuent, d'innombrables coutumes et célébrations, où des sampans traditionnels sillonnent, les eaux de petits ports de pêche, où des espaces naturels quasi vierges résistent à la gloutonnerie du béton !

Robert-Emile Canat propose dans ce film étonnant de découvrir Hong

Kong dans ses évidences et ses extravagances, tel que nous pensions le connaître mais ne pouvions l'imaginer. C'est un cinéaste et photographe de passion aussi juriste et historien de formation.

Lieu :

Salle du Conseil communal
Grand' Rue 39
Mont-Saint-Guibert

Quand :

Dimanche 16 avril à 15h

Les bons plans lecture

Sélection pour JEUNES ET GRANDS



AMALIA de Aude Picault - ÉDITIONS DARGAUD

Amalia est maman d'une petite fille pleine de vie, « Ce n'est pas une mioche que j'ai, c'est Godzilla ». Elle a un mari débordé par le travail, père lui-même d'une ado en pleine crise. Et en plus... elle a un boulot harassant. Quelques alertes dues à une grande fatigue n'empêchent pas Amalia de vouloir continuer à tout mener de front à la perfection, comme elle l'a toujours fait. Jusqu'au jour où un

malaise l'oblige à se reposer et à remettre son mode de vie en question. Et comme par un effet de dominos, tous les membres de la famille sont amenés à faire de même. A petits pas et avec des ratés une nouvelle machine se met en route. Nous sommes embarqués dans cette histoire prenante, et il y a des chances que nous remettons certaines idées reçues en question...



Une
perle !

MON FRÈRE CHASSE LES DINOSAURES de Giacomo Mazzariol - ÉDITIONS SLATKINE & CIE

Giacomo (qui est aussi l'auteur) avait cinq ans, ses deux sœurs sept et deux ans, quand leurs parents leur annoncent avec bonheur la future naissance d'un petit frère ! Mais... ce dernier sera spécial... et il aura ... ses rythmes à lui. Gio est ...trisomique, heureux, communicatif et explorateur. Toute la famille vit des années riches de découvertes incessantes, racontées par son grand frère

qui a dû renoncer à ses rêves d'un cadet comme les autres. En grandissant, et malgré la grande ouverture d'esprit de ses parents et de ses sœurs, Giacomo développe une certaine honte vis à vis de ses copains d'école, au point de cacher complètement son existence à tous sauf à Vitto, son meilleur ami. Il s'en veut énormément mais il n'arrive pas à la surmonter... Un livre où l'on est ému, passant souvent du rire aux larmes. Quant aux dinosaures... plongez sans hésiter dans ce récit plein de finesse, d'amour et de chaleur familiale. Un petit bijou !

Sélection pour JEUNES dès 9 ans



BEURRE BRETON ET SUCRE AFGHAN de Anne Rehbinder - ÉDITIONS ACTES SUD JUNIOR

Lily, dix ans, vit avec ses parents et son petit frère Roméo, trois ans, dans un village breton. La situation de la famille n'est pas la meilleure : le papa est au chômage et déprime, la maman travaille et assume presque toute la charge du ménage. Lily est une petite fille angoissée. Un jour une annonce est faite dans le village : un groupe de réfugiés afghans va être accueilli pour relayer un centre qui déborde de demandes d'asile. La nouveauté, le changement, c'est

difficile pour elle ! Jusqu'au moment où elle fait la connaissance d'Ekhma, qui arrive dans sa classe. Ce jeune garçon, qui a vécu beaucoup de choses très dures, est là avec son papa. Peut-être est-ce son jeune âge ? Ou son caractère ? Ou les deux ? En tout cas il sourit beaucoup, il brûle d'apprendre, il est vif et extrêmement gentil. Lily et lui sympathisent, et leurs papas aussi ! A vous de découvrir la suite de cette belle histoire réconfortante, grâce à la cuisine aussi, sans jamais devenir naïve ou simpliste.

Bibliothèque communale à l'arrière de la maison communale Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Mardi de 16h à 18h30 (fermé en juillet et août) : Mercredi de 14h à 18h - Jeudi de 16h à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30 (jusqu'à 13h30 en été)

Les conférences citoyennes, c'est le troisième mardi du mois !

Notez bien tous ces rendez-vous. Des conférences offertes à tous et données par des professionnels.
Le lieu est toujours le même, càd, dans la salle du Conseil, Grand' Rue 39 à Mont-Saint-Guibert

LE MARDI 21 MARS À 19h30

Le viager, bonne ou mauvaise idée ?



La vente en viager est probablement le plus ancien système de retraite en Belgique.

Ce système revient à la mode et trouve une place importante dans l'organisation du patrimoine des générations actuelles. La vente d'un immeuble en viager est une opération multiple touchant les domaines immobiliers, juridiques, financiers, sociaux, fiscaux mais aussi familiaux.

Nous présenterons tous les avantages, mais aussi les inconvénients de ce système, tant pour les vendeurs que les acheteurs, dans un langage simple, clair et surtout plaisant. Une bonne ou une mauvaise idée ? À vous de venir le découvrir.

Intervenants :

M. Pierre Jamar, expert immobilier, professeur aux hautes écoles, formateur aux professions immobilières & **Mme Pauline Vanpaesschen**, agent immobilier IPI, experte immobilière.

LE MARDI 18 AVRIL À 19h30

La permaculture pas à pas



Pas à pas vers une terre vivante, concevoir son potager tel un écosystème durable avec la permaculture.

Découvrez les principes, l'échelle de permanence et les premiers pas pour créer votre design permacole. Le microcosme d'un potager est un organisme vivant qui fait partie d'un tout. Ouvrir toutes les portes en même temps semble évident. Étape par étape, construisez l'équilibre de la biodiversité au sein de votre espace nourricier.

Intervenants :

M. Florian t'Serstevens, naturopathe-potagiste permaculteur et **M. Géry de Broqueville**, philosophe-géobiologue biodynamiste.

LE MARDI 16 MAI À 19h30

L'AVC, mieux vaut prévenir que guérir



Le nombre de personnes victimes d'AVC n'a cessé de croître au fil des dernières années. Des campagnes de sensibilisation mettant en évidence des comportements sociétaux favorables au développement des facteurs de risques ont été mises sur pied. Sur le plan thérapeutique, une réorganisation de la prise en charge des victimes ainsi que la recherche de nouveaux traitements médicaux et paramédicaux prometteurs sont de bonne augure pour tenter d'annihiler la croissance de ce véritable fléau.

Intervenant :

M. Didier Henne, Kinésithérapeute. Une conférence "À votre santé"





Deux activités organisées par le CCCA

L'ordinateur et vous !

Apprenons à mieux cerner cet outil de communication, utiliser un moteur de recherche tel que Google, envoyer et recevoir des mails, communiquer via Skype, retoucher et classer vos photos, comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux (Facebook ou autres).

Pour certains d'entre nous cela peut paraître compliqué !

Votre Commune, **avec l'aide active du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)**, vous vient en aide par **l'organisation de cours d'informatique**.

La saison 2021-2022 fut un succès car plus de 10 personnes habitant notre commune ont participé régulièrement (hors Covid) à cette formation.

La commune de Mont-Saint-Guibert a donc décidé de renouveler cette expérience et de vous proposer **une formation d'une douzaine de séances** (matinée de 3h par séance) assurée par Marc Roose (formateur bénévole dans notre commune depuis plus de 18 années). Il mettra tout en œuvre pour vous aider à démystifier et à apprendre à manipuler aisément cette machine qu'on appelle « ordinateur ».

Ces cours, entièrement gratuits, auront lieu dans les locaux de la commune à partir du mois d'avril.

Seule condition : être en possession d'un ordinateur portable.

Intéressé(e) ?

Nous vous donnons rendez-vous **le mardi 14 mars 2023** à 11 h pour une séance d'information dans la salle du conseil communal, Grand'Rue 39.

Pour tout renseignement, contactez Jacques Ameye au 0472 41 86 61 ou par mail jacques.ameye@skynet.be

Notre commune lutte contre la fracture numérique des seniors

En 2022, sur proposition du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), notre commune a proposé à ses aînés de 65 ans et plus, victimes de la fracture numérique de plus en plus accentuée, de bénéficier d'une aide à l'acquisition d'une tablette ou d'un smartphone adaptés à l'utilisation par des non-initiés au « dieu » numérique. Cette aide portait sur l'octroi d'une prime, un support pour

l'installation d'une application dédiée et deux séances de formations de trois heures chacune.

Vu le succès rencontré par cette première phase qui s'est terminée en décembre 2022, il a été décidé de proposer une deuxième opération qui en principe démarrera en avril 2023.

Les seniors intéressés sont invités à

prendre contact avec Marc Spaens au 010 65 35 15 ou marc.spaens@mont-saint-guibert.be

Une réunion d'information se tiendra **le vendredi 24 mars à 14h** à la salle du Conseil communal.

Contactez aussi, pour le CCCA de Mont-Saint-Guibert, Yves Vandamme : conseildesaines@mont-saint-guibert.be

Témoignage

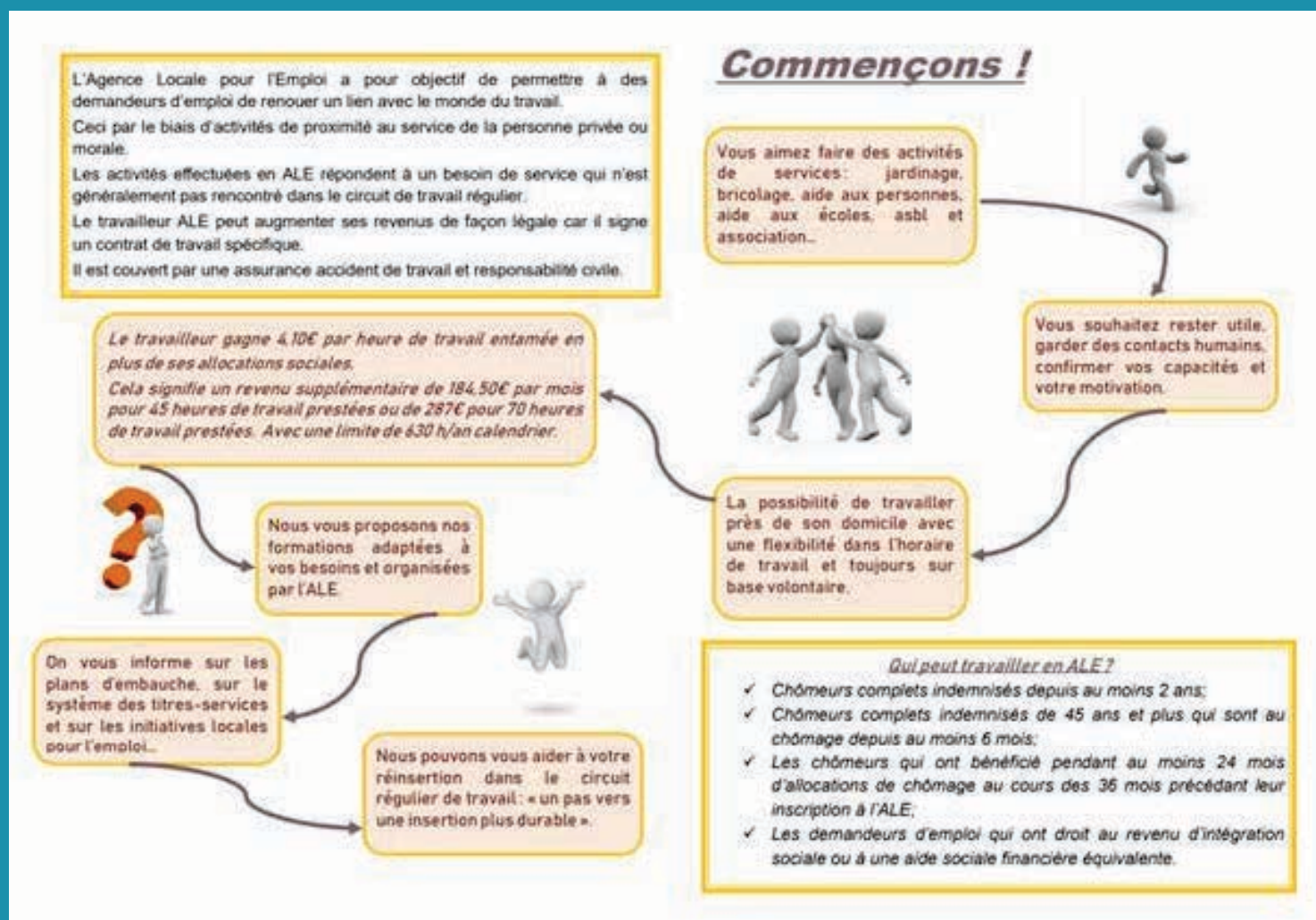
"Merci encore au Conseil Consultatif Communal des Aînés pour la formation à l'utilisation de l'application (Elementique Seniors) sur tablette ou smartphone. Nous pouvons maintenant charger nous-même de nouvelles applications sans plus avoir à attendre la visite des enfants... On sait également envoyer un email maintenant avec pièce jointe ... et plus encore."

Message reçu de Micheline qui a participé à l'opération en 2022.



Les services de l'ALE (Agence Locale pour l'Emploi)

Vous êtes demandeur d'emploi ? Ceci peut vous intéresser...



Vous êtes une personne privée, une association
sans but lucratif, un établissement d'enseignement... ?

Vous souhaitez bénéficier des services de l'ALE (Agence Locale pour l'Emploi) ?

Vous serez mis en relation avec un travailleur ALE dans le cadre de la réalisation d'activités déterminées :

- Aide aux personnes âgées / handicapées (hors ménage)
- Aide administrative
- Garde et soins aux animaux à votre domicile
- Aide jardinage
- Aide petit bricolage
- Garde enfants à votre domicile
- Aide à la surveillance d'enfants (école)

Vous souhaitez de plus amples renseignements ?

Visitez le site <https://ale-msg.be> ou contactez

Nathalie Deduffeler au 0497 68 45 50
ale@mont-saint-guibert.be

Présidente de l'ALE :

Madame Mortier Viviane, Echevine



Balade de printemps du Gracq

// Samedi 15 avril à 10h

Le Gracq de Mont-Saint-Guibert organise ce 15 avril 2023 sa balade de printemps. L'objectif de cette promenade est de partager un moment convivial tout en découvrant des sentiers et chemins peu connus. Cette promenade emmènera les cyclistes, au départ de centre sportif

Jean Moisse, à Hevillers, puis à Corbais, Vieusart, LLN, Beurieux, avant de revenir à Mont-Saint-Guibert.

Le parcours fait **environ 23 km**, à travers les villages et les champs, avec quelques petites montées, incontournables dans notre coin.

Le départ est fixé le **samedi 15 avril à 10 h, au parking du centre sportif**.

À l'arrivée, un petit drink sera offert.

Bienvenue à tous !

La locale du Gracq



En vue d'étoffer ses équipes de jeunes, le club recrute des garçons dès l'âge de 6 ans.

Il est possible de venir essayer et de participer à un entraînement d'essai le samedi matin de 9h30 à 11h en envoyant un mail à info@axisguibertin.com ou avec un message au 0495 25 59 03.

www.axisguibertin.com

RECRUTE



La brasserie de l'Ornoise emménage à la ferme de la Grange à la Dîme



La brasserie de l'Orne est une microbrasserie active à Mont-Saint-Guibert. L'activité est la production et la vente de bière artisanale. L'équipe de la brasserie de l'Orne produit sa bière au sein de ses propres installations, à partir de matières premières produites localement. Une brasserie locale, participative et écologique.

La brasserie distribue actuellement sa bière en « circuits courts » auprès des

coopérateurs et lors d'événements locaux. Elle fonctionne sous forme de coopérative et est participative. En utilisant ses moyens humains et financiers à des finalités sociales, la démarche se veut participative et sociétale, tout en maintenant un ancrage local.

Elle est très attentive au respect de la nature et de l'environnement.

Trois bières sont actuellement brassées : la 16Orne, l'ornoise et la triple ornoise.

Nouveau lieu pour la retrouver : ferme de la Grange à la Dîme – 55 rue des Trois Burettes à Mont-Saint-Guibert.

Suivez la page Facebook de la brasserie :

 /BrasserieOrne

Les pêcheurs de l'Orne



La saison de la pêche de la truite s'ouvrira le 18 mars au lever du soleil dans le Brabant wallon.

Nous vous proposons **le nettoyage des berges les samedis 4 et 11 mars.**

Des déversements ont lieu durant l'année à la station d'épuration, dans le parc et au centre sportif Jean Moisse. Les dates 2023 prévues sont les suivantes : 16 et 30 mars, 13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin, 6 et 20 juillet, 3, 17 et 31 août, 14 et 21 septembre.



ENVIE DE REJOINDRE NOTRE CLUB DE PÊCHE ?

Luc Browet (Président)

luc.browet@skynet.be - 0470 342392

Georges Melardy (Vice-président)

lougeo424@gmail.com - 0497 23 70 28

Alain Peeters (Secrétaire)

alain-peeters@skynet.be - 0477 81 90 58

Retrouvez les infos à jour sur

<https://pecheursdelorne.mozello.com>



Bourse aux vêtements de la Ligue des familles

La Ligue des familles de Mont-Saint-Guibert a le plaisir de vous inviter à sa bourse aux vêtements 0-18 ans



Quoi ?

Vêtements et chaussures de saison (printemps-été), vêtements de sport et de mouvement de jeunesse, déguisements, petit matériel de puériculture, pour enfants et ados (0-18 ans)

Où ?

Salle des Loisirs, 9 Grand' Place à Mont-Saint-Guibert.

Quand ?

le weekend des **25 et 26 mars 2023** avec 2 moments de vente : le samedi et le dimanche matin

- **Samedi 25 mars de 9h à 12h et de 13h à 16h**

- **Dimanche 26 mars de 10h à 12h** (SOLDES sur certains articles)

Informations complémentaires ?

montsaintguibert@liguedesfamilles.be

 [LiguedesfamillesMontSaintGuibert](https://www.facebook.com/LiguedesfamillesMontSaintGuibert)

Au plaisir de vous y retrouver !

L'équipe du Relais Local de Mont-Saint-Guibert

Don de sang Croix rouge



De nombreuses situations peuvent nécessiter une transfusion : un accident de la route, un accouchement avec complications ou une césarienne, certaines opérations chirurgicales etc.

Les transfusions sont aussi administrées à des personnes en chimiothérapie, souffrant d'anémies sévères ou nées avec des maladies génétiques du sang.

Le don de sang est donc précieux !

CAR DE PRÉLÈVEMENT Parking (Carrefour Market)

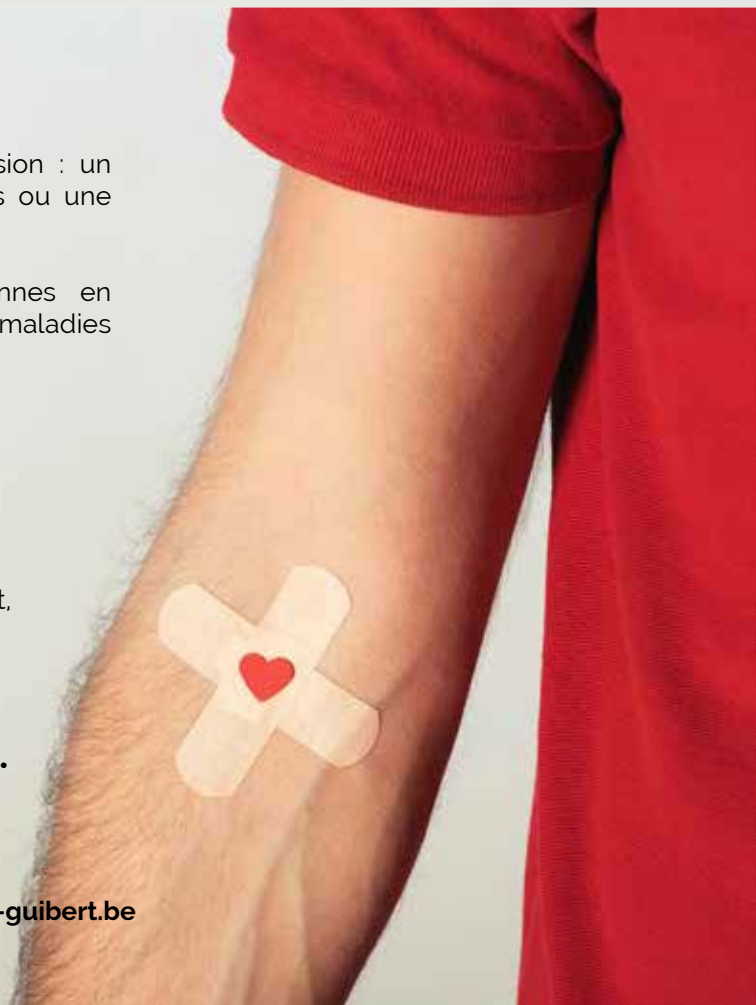
Rue Haute 1 à 1435 Corbais,
de 16h à 19h30

- Mercredi 5 avril •
- Mercredi 19 juillet •
- Mercredi 4 octobre •

SALLE DES LOISIRS

Grand'Place 9
à 1435 Mont-Saint-Guibert,
de 16h à 19h30

- Mercredi 29 mars •
- Mercredi 21 juin •
- Mercredi 18 octobre •
- Mercredi 27 décembre •



CORBAIS

RUE DE LA TOUR - TOUR DES GRIFFONS

WEEK-END DEGUSTATION TRAPPISTES



Au profit du
TELEVIE

VENDREDI **24 MARS**
DE 19H À 02H00

SAMEDI **25 MARS**
DE 16H À 02H00

DIMANCHE **26 MARS**
DE 11H À 23H30



Amisdelatour

AGENDA

Découpez et conservez cet agenda !



Dimanche 5 mars :

Bourse aux livres et jeux de société

Dimanche 5 mars :

Exploration du monde « Ecosse »

Mardi 14 mars

Séance d'infos du CCCA « L'ordinateur et vous ! »

Mardi 21 mars

Conférence citoyenne « Le viager »

Vendredi 24 mars

Séance d'infos du CCCA

« Luttons contre la fracture numérique »

Du vendredi 24 mars au dimanche 26 mars

Week-end dégustation de trappistes

Samedi et dimanche 26 mars

Bourse aux vêtements de la Ligue des familles

Mercredi 29 mars

Don de sang de la Croix-Rouge

Mercredi 5 avril

Don de sang de la Croix-Rouge

Samedi 15 avril

Balade de printemps du Gracq

Dimanche 16 avril

Exploration du monde « Hong Kong »

Mardi 18 avril

Conférence citoyenne « La permaculture »

SAMEDI 22 AVRIL

Promenade de la châsse de Saint-Guibert et cortège folklorique / Aux anciennes brasseries : Grande soirée citoyenne avec spectacle, concerts, food trucks, bars et animations pour les enfants

DIMANCHE 23 AVRIL

Eglise en fête avec messe, apéritif citoyen, exposition, conférence et super concert de la chorale des Survoltés

Mardi 16 mai

Conférence à votre santé « L'AVC »

Mercredi 21 juin

Don de sang de la Croix-Rouge

DU VENDREDI 2 AU DIMANCHE 4 JUIN

3 jours dédiés à la culture avec inauguration de la fresque, 4 concerts dont le groupe Suarez, un parcours d'artistes. Les infos détaillées suivent !

Ils se sont dit "Oui"

Geoffroy Vincent
& Charlotte Vandamme

31-12-22



Ils nous ont quittés...

GAILLY MARCELLE

09-07-43 | 16-11-22

VERMEIREN THÉRÈSE

10-09-32 | 18-11-22

LEGREVE PAULA

02-06-1921 | 19-11-22

EGGERICKX CHRISTIAN

02-01-63 | 22-11-22

VANTOURNHOUDT MICHEL

09-06-33 | 26-11-22

HODY ANNIE

07-10-44 | 02-12-22

LANDERWYN JOËLLE

26-10-63 | 06-12-22

LOPES MARTINE

13-11-55 | 08-12-22

VERVOORT ASael

10-08-2001 | 02-12-22

DETRY NELLY

09-02-35 | 11-12-22

MATON YVETTE

09-10-29 | 08-12-22

WEYRICH JOSÉPHINE

13-11-33 | 20-12-22

DOLHEN ROBERT

18-02-42 | 21-12-22

FARCY MONIQUE

13-12-29 | 22-12-22

DELOBBE EMILE

01-06-40 | 23-12-22

DENAYER PHILÉMON

25-03-31 | 26-12-22

WACHEZ MICHÈLE

28-07-52 | 03-01-23

FERGLOUTE CHRISTINE

15-04-40 | 10-01-23

PLAPIED CLAUDINE

04-02-36 | 13-01-23

VANDAM MARIA

14-06-32 | 13-01-23

PIERRET LORETTE

21-05-33 | 14-01-23

BILLOUEZ MONIQUE

30-01-33 | 17-01-23

HAESSENNE MARCEL

07-01-38 | 17-01-23

BROUWERS THERESIA

06-11-25 | 18-01-23